

L'an deux mille dix-sept, le vingt février à 20 heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le quinze février, se sont réunis à Antoingt, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

Conseillers présents: Chantal Roussel, Emmanuel Gonthier, Claude Jacob, Tony Cano, Guy Souiller, Philippe Terranova.

Conseillers absents : Nicolas Biéri (pouvoir à Mme Roussel), Lydia Esclatine, Analio Figueiredo (pouvoir à Claude Jacob), Cyril Piroux.

Secrétaire de séance : Tony Cano.

Délibération n° 2: Approbation du SCoT du Pays d'ISSOIRE (Schéma de Cohérence Territorial)

Le 15/12/2016 le Conseil Syndical du Pays a arrêté le projet de SCoT du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud, élaboré depuis septembre 2015. Les communes du territoire doivent émettre un avis sur ce projet.

Madame la maire informe le Conseil Municipal quant aux objectifs, élaboration, approbation du SCoT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son exposé et en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de SCoT du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud.

Décision : Adopté à l'unanimité des présents

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

C. Roussel

Le Maire,
Chantal ROUSSEL

